

Procès-verbal de la réunion régulière de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203, Takuhikanitshuap et par visioconférence (*Teams*), située au 1671, rue Ouitchouan à Mashteuiatsh, le nishuau-atushkan (mardi) 21 uashtessiu-pishim^u (octobre) 2025 de 13 h 02 à 13 h 03.

SONT PRÉSENTS : Patrick Courtois, takuhikaniss(conseiller)
Sylvie Langevin, takuhikaniss(conseillère)
Julie Léveillé, takuhikaniss(conseillère)
Sandy Raphaël, takuhikaniss(conseillère)
Christine Tremblay, utshimashkueu katakuhimatshesht (directrice générale) - [ARRIVÉE AU POINT 4].
Vicky Lord, kananakatuelitak tshitshe utshimau mashinaikan (greffière)
Jean-Denis Bergeron-Simard, kapitu-nikanitakuhak takuhikan
Utshimau ueeshitashun (directeur général adjoint)

SONT ABSENTS : Jonathan Germain, pekuakamiu ilnutshimau (chef) (VACANCES)
Lenny Valin, takuhikaniss(conseiller) (VACANCES)
Carina Dominique, takuhikaniss(conseillère) (VACANCES)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Bureau du greffe
 - 3.1 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1.1 Réunion régulière du 23 uskahu-pishim^u 2025;
 - 3.1.2 Réunion spéciale du 29 uskahu-pishim^u 2025.
4. Développement des ressources humaines
 - 4.1 Politique contre le harcèlement et la violence en milieu de travail
5. Levée de la réunion

RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Pitu-ilnutshimau Patrick Courtois assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pitu-ilnutshimau Patrick Courtois procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par Sylvie Langevin
Appuyé de Sandy Raphaël
Adopté à l'unanimité

3. BUREAU DU GREFFE

3.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1.1 RÉUNION RÉGULIÈRE DU 23 USHKAHU-PISHIM^U 2025;

3.1.2 RÉUNION SPÉCIALE DU 29 USHKAHU-PISHIM^U 2025.

Les procès-verbaux sont adoptés en bloc sans modification.

Proposés par Julie Léveillée
Appuyés de Sandy Raphaël
Adoptés à l'unanimité

[ARRIVÉE DE CHRISTINE TREMBLAY, UTSIMASHKUEU KATAKUHIMATSHESHT (DIRECTRICE GÉNÉRALE)]

4. DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

4.1. POLITIQUE CONTRE LE HARCELEMENT ET LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

RÉSOLUTION N° 8 988

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'assure que l'organisation répond aux besoins des Pekuakamiulnuatsh et à la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale en adaptant sa structure organisationnelle, ses processus, ses programmes et ses services;

RÉUNION RÉGULIÈRE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a adopté la *Politique contre le harcèlement et la violence en milieu de travail* qui vise à fournir aux employés un milieu de travail sain, sécuritaire et exempt de toute forme de harcèlement et de violence;

CONSIDÉRANT que des améliorations et des corrections ont été suggérées par la direction de l'unité administrative du Développement des ressources humaines.

IL EST RÉSOLU de modifier la *Politique contre le harcèlement et la violence en milieu de travail* en ajustant certaines définitions, en modifiant l'appellation de l'unité du Développement des ressources humaines, en modulant certaines responsabilités et en adoptant les corrections proposées au document ;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU d'adopter ces modifications à compter du 21 uashtessiu-pishim^u (octobre) 2025.

Proposé par Sylvie Langevin
Appuyé de Julie Léveillée
Adopté à l'unanimité

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 13 h 03.

Proposé par Sylvie Langevin
Appuyé de Julie Léveillée
Adopté à l'unanimité



Me Vicky Lord, LL.B., D.D.N.
greffière

